Messieurs les députés: loin de moi l'idée de censurer ni d'attaquer les déclarations de ma collègue, madame Kent, je comprends, au contraire, la torture de son esprit de se voir aujourd'hui dans l'obligation de nier la capacité initial de la femme. Je crois que dans sa pensé a dû passer, d'une certaine manière, la phrase amère d'Anatole France quand il nous parle de ces socialistes qui, forcés, allaient au Parlement pour légiférer contre les leurs.

En ce qui concerne toutes les affirmations faites aujourd'hui contre le vote des femmes, je dois dire, avec toute la considération nécessaire, qu'elles sont loin d'être la réalité. Prenons-en au hasard quelques-unes. Est-ce que les femmes se sont soulevées contre la guerre au Maroc? Premièrement, et pourquoi pas les hommes? deuxièmement: qui a protesté et s'est manifesté à Zaragoza contre la guerre de Cuba en dehors des femmes? Qui était à la manifestation pour demander des responsabilités à l'Athénée, pour le désastre d'Annual, à part les femmes qui étaient en plus grand nombre que les hommes?

Les femmes! Comment on peut dire que lorsque les femmes donneront signe vie pour la République, elles auront comme prix le droit au vote? Est-ce que les femmes n'ont pas lutté pour la République? Est-ce que chaque fois qu'on parle avec admiration des femmes ouvrières et des femmes universitaires, on n'est pas en train de louer leur capacité? En plus, en parlant des femmes ouvrières et universitaires, on ignore toutes les autres qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre de ces deux classes? Ne souffrent-elles pas des conséquences des lois? Ne payent-elles pas les impôts pour soutenir l'Etat de la même façon que les autres et que les hommes? Ne reflue-t-il pas sur elles toute les conséquences de la législation

qui est élaborée ici pour les deux sexes, mais seulement dirigée et nuancée par un seul ? Comment peut-on dire que la femme n'a pas lutté et qu'elle a besoin d'une période, de longues années de République, pour montrer sa capacité ? Et pourquoi pas les hommes ? Pourquoi l'homme, à l'arrivée de la République doit avoir ses droits et la femme devrait observer une quarantaine ?

Mais, en plus, messieurs les députés, vous qui avez voté la République, et vous qui avez été élus par des républicains, réfléchissez un peu et dites-vous que vous avez voté seuls, que ce sont seulement les hommes qui vous ont élus. Le vote des femmes a été absent? Alors, si vous affirmez que la femme n'influence jamais la vie politique de l'homme, vous êtes, remarquez-le bien, en train d'affirmer sa personnalité, sa résistance à les respecter.

Et c'est au nom de cette personnalité, et avec votre répulsion que vous reconnaissez, et déclarez fermer les portes à la femme en matière électorale ? Est-ce que vous avez le droit de faire cela ? Non; vous avez le droit que la loi vous a donné, la loi que vous avez faite, mais vous n'avez pas le droit naturel fondamental, basé sur le respect de tout être humain, et ce que vous faites est détenir un pouvoir. Laissez les femmes s'exprimer, et vous verrez que ce pouvoir vous ne pourrez plus le conserver.

Cette question n'est pas traitée ici du point de vue du principe, qui est bien clair, et qui se répercute dans vos consciences, car il s'agit d'un problème d'éthique, de pure éthique, reconnaître à la femme, être humain, tous ses droits, car déjà depuis Fitche, en 1796, on a accepté, en principe aussi, le postulat que seulement celui qui ne considère pas la femme comme un être humain, est capable

d'affirmer que tous les droits de l'homme et du citoyen ne doivent pas être les mêmes pour la femme que pour l'homme. Et dans le Parlement français, en 1848, Victor Considerant se leva pour dire qu'une Constitution qui donne le droit de vote au mendiant, au domestique et à l'analphabète – et en Espagne il y en a - ne peut pas le dénier à la femme. Ce n'est pas du point de vue du principe, mais de la crainte qu'ici on a exposé, en dehors du principe -chose douloureuse pour un avocat-, comment peut-on arriver dans la discussion sur le droit de la femme pour que lui soit reconnu, dans la Constitution, celui du suffrage. Et du point de vue pratique, utilitaire, vous accusez la femme de quoi ? D'être ignorante ? Alors, je ne peux pas, bien que les statistiques soient ennuyeuses, ne pas faire référence à Monsieur Luzuriaga sur l'analphabétisme en Espagne.

Il fait une étude cyclique seulement de 1860 à 1910, car les statistiques vont très lentement en Espagne et il n'y en a pas d'autres. Et savez-vous ce que dit cette statistique? Elle dit que en prenant en compte les chiffres du cycle entre 1860 et 1910, on observe que tandis que le chiffre total d'hommes analphabètes, loin de diminuer, a augmenté de 73.082, et celui des femmes analphabètes a diminué de 48.098; se référant à la proportion de l'analphabétisme de la population globale, la diminution chez les hommes est de seulement le 12,7%, tandis que chez les femmes, elle est de 20,2%. Cela veut dire simplement que la diminution de l'analphabétisme est plus rapide chez les femmes que chez les hommes, et en poursuivant ce processus de diminution chez les deux sexes, non seulement les femmes vont atteindre le degré de culture élémentaire des hommes, mais elles vont le dépasser. Tout

cela en 1910. Et depuis 1910, la courbe est ascendante, la femme, aujourd'hui est moins analphabète que l'homme. Ce n'est donc pas, du point de vue de l'ignorance qu'on peut nier aux femmes l'obtention de leurs droits.

Une autre chose, pour les hommes qui ont voté : N'oubliez pas que vous n'êtes pas seulement fils d'un homme, mais qu'il se réunit en vous le produit des deux sexes. Etant absente, et en lisant le journal de séances, j'ai pu constater qu'un docteur disait ici qu'il n'y avait pas d'équation possible, et, avec l'esprit de Moebius et d'Aristote, il déclarait l'incapacité des femmes.

Devant cela, une seule argumentation: même si vous ne le voulez pas et si par hasard vous admettez l'incapacité féminine, vous votez avec votre moitié incapable. Moi, et toutes les femmes que je représente, nous voulons voter avec notre moitié masculine, car il n'y a pas de dégénerescence de sexes, car nous sommes tous enfants de l'homme et de la femme et nous recevons également les deux parties de notre être, argumentation qu'ont développé les biologistes. Nous sommes le produit de deux êtres; il n'y a aucune incapacité possible de vous à moi, ni de moi à vous.

Méconnaître cela c'est nier la réalité. Niez-la si vous le voulez ; vous êtes libres de le faire, mais seulement en vertu d'un droit que vous vous êtes approprié (excusez le mot, que je dis seulement pour sa clarté et non avec agressivité) car vous vous êtes voté des lois; mais non parce que vous auriez un droit naturel de mettre la femme de côté.

Moi, messieurs les députés, je me sens citoyen avant que femme, et je considère que ce serait une profonde erreur politique de laisser les femmes en dehors de ce droit, la femme qui attend et qui compte sur vous; la femme qui, comme d'autres nouvelles forces de la révolution française, sera incontestablement une nouvelle force investie de ce droit et il faut juste la pousser pour qu'elle continue son chemin.

Ne laissez pas la femme, si elle est régressive, penser que son espérance était dans la dictature ; ne laissez pas la femme, si elle est avancée, penser que son espérance d'égalité est dans le communisme. Ne commettez pas, messieurs les députés, cette erreur politique de très graves conséquences. Vous sauvez la République, vous aidez la République en vous attirant et en vous joignant à cette force qui attend avec impatience le moment de son habilitation.

Chacun parle de son expérience et moi, je vous parle de la mienne. Moi, je suis députée par la province de Madrid; je l'ai parcourue, non seulement par devoir, mais par amour, et maintes fois, toujours, j'ai vu les femmes être plus nombreuses que les hommes dans les actes publics, et j'ai vu dans leur regard l'espoir de leur reconnaissance, j'ai vu l'envie d'aider la République, j'ai vu la passion et l'émotion qu'elles mettent dans leurs idéaux. La femme espagnole attend aujourd'hui de la République son droit entier à la participation pour elle et pour ses enfants. Ne commettez pas cette erreur historique car vous n'aurez jamais le temps de pleurer: vous n'aurez jamais assez de temps pour pleurer en laissant la femme en marge de la République, elle, qui représente une nouvelle force, une force jeune, qui fut de solidarité et de soutien pour les hommes qui étaient en prison; qui a souffert comme vous-mêmes en beaucoup de cas, et qui est impatiente, s'appliquant à elle-même la phrase de Humboldt,

que « la seule manière de mûrir pour l'exercice de la liberté et de la rendre accessible à tous, c'est de marcher dedans. »

Messieurs les députés, je viens de prononcer mes derniers mots en ce qui concerne ce débat. Vous m'excuserez si je vous ai dérangé, je considère que c'est ma conviction qui parle; et face à un idéal, je le défendrai jusqu'à la mort; je poserai, comme j'ai dit hier, ma tête et mon cœur dans une balance, de la même façon que Breno a posé son épée, pour que la balance s'incline en faveur du vote de la femme, et je continue à penser, non par vanité, mais par conviction intime, que personne ne sert la République espagnole mieux que moi en ce moment.